

Termes-d'Armagnac – Un mécénat participatif

La Fondation du patrimoine au secours de la Tour



Termes-d'Armagnac – Un mécénat participatif

La Fondation du patrimoine vole au secours du projet de développement que l'Académie médiévale et populaire de Termes a conçu pour faire du site de la Tour de Termes un grand site touristique, un pôle d'attraction qui dynamise fortement la région et crée des emplois.

Bernard Cassagnet, délégué régional (basé à Toulouse) de la Fondation du patrimoine, vient en personne, ce vendredi 3 février, pour signer une convention de mécénat participatif avec la municipalité (qui porte le projet) et l'Académie médiévale. Il est accompagné d'Alexandre Tahon, chargé de mission régional. Vincent Gouanelle, conseiller départemental du Grand-Bas-Armagnac, est venu en voisin.

Lancement d'une opération de mécénat participatif (1)

Cette idée de « faire de la Tour un pôle majeur de l'histoire et de la culture médiévale en Gascogne », voilà ce qui plaît à la Fondation du patrimoine. C'est donc sous son égide que l'Académie médiévale et la municipalité de Termes-d'Armagnac lancent une opération de mécénat participatif sur Internet : cette adresse (<http://www.fondation-patrimoine.org/44379>) permet de consulter la fiche du projet et de faire un don. Un reçu fiscal permet aux personnes assujetties à l'impôt sur le revenu de déduire 66 % du don de leur revenu imposable.

Pour quel projet ?

Le grand projet de l'Académie médiévale et populaire de Termes-d'Armagnac n'a pas été accepté par la majorité des communes de la communauté de communes en 2015 : l'association revient donc avec ce projet, présenté par Danielle Renaudin, maire de Termes-d'Armagnac, qui est une première étape. Primitivement, il était prévu, pour un investissement de 1,53 millions d'euros, d'organiser un chantier permanent de fouilles archéologiques, de reconstruire en partie le château, de fabriquer un hourd (2), de construire un stade de joute et autres spectacles, plus un bâtiment extérieur d'accueil, un parking et d'aménager le musée.

Au lieu de cela, dans le projet actuel, un seul gradin du stade de joute (dont le principe est conservé) sera construit, ainsi que le parking et le bâtiment extérieur d'accueil. Le musée sera réaménagé. L'objectif est de créer un musée totalement rénové qui démontre combien est passionnante l'histoire de ce château qui surplombe la vallée de l'Adour. Sans oublier des travaux d'étanchéité, de réfection des planchers et de mise aux normes des installations. Ce projet nécessite un investissement de 695 000 euros.

La Fondation du patrimoine

Bernard Cassagnet explique que la Fondation a 20 ans et qu'elle continue son activité bien que la manne de l'État se soit peu à peu tarie : ce sont les mécènes privés qui lui permettent d'entreprendre des actions dont beaucoup sont importantes. C'est sur ces donateurs privés que compte Bernard Cassagnet pour concrétiser ce projet de développement qui séduira les clubs de mécènes de la Fondation comme le grand public de Gascogne et d'ailleurs.

À noter une originalité de la Fondation du patrimoine : les mécènes choisissent librement le projet qu'il leur plaît d'aider.

Ce projet de développement permettra à la commune de rebondir après la fermeture de l'école à la fin de cette année scolaire. Et Bernard Cassagnet recommande de maintenir malgré cela une activité pédagogique à la Tour visant les enfants. Ce qui va parfaitement avec la ligne suivie jusqu'à présent par l'Académie médiévale.

(1) C'est du "crowdfunding". (2) Échafaudage en encorbellement au-dessus d'un rempart permettant de viser l'ennemi en bas du mur.



Danielle Renaudin, maire de Termes-d'Armagnac



Bernard Cassagnet et Thibault Renaudin , président de l'Académie médiévale et populaire de Termes



Danièle Renaudin signe la convention



C'est le tour de Bernard Cassagnet de signer



Bernard Cassagnet, Thibault Renaudin (qui signe), Danièle Renaudin et Vincent Gouanelle



Pur produit de l'imagination d'un artiste (François Grand-Clément) : la maquette rêvée du château de Termes au Moyen-Âge